

Direction des services techniques
et de l'aménagement
Services techniques
Tél. 03 20 66 58 27
Fax : 03 20 66 58 30

181122/BC/OH

ARRETE N° ARR/2018/ST/452

Nous, Maire de la Ville de HEM,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté ministériel du 22 octobre 1963 relatif à la circulation routière, complété par la circulaire du 28 décembre 1963,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public,
Considérant que pour permettre des travaux de reprise d'enrobés en trottoir au 46 rue de Beaumont à Hem, il y a lieu de prendre toutes les mesures utiles pour réglementer ce secteur.

ARRETONS

ARTICLE 1 : A partir du 03 décembre 2018 et ce, jusqu'au 14 décembre 2018, le stationnement sera interdit au droit des travaux.

ARTICLE 2 : A partir du 03 décembre 2018 et ce, jusqu'au 14 décembre 2018, la circulation fera l'objet d'une restriction par demi chaussée et sera régie par alternat manuel, au droit des travaux. La vitesse sera limitée à 30km/h.

ARTICLE 3 : la circulation des piétons sera déviée sur le trottoir opposé durant les heures d'intervention.

ARTICLE 4 : Les travaux seront réalisés sans interruption et la mise en œuvre des remblais et finition idem à l'existant devra se faire obligatoirement dès la fin du présent arrêté sans attendre une campagne d'enrobés.

ARTICLE 5 : Les panneaux réglementaires ainsi que la signalisation diurne et nocturne seront mis en place par l'entreprise METROPLE TRAVAUX PUBLICS.

ARTICLE 6 : Monsieur le Directeur Général des Services et la Police Municipale de la Commune de Hem, Monsieur le Commissaire de Police de Roubaix, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Lille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

ARTICLE 7 : Une ampliation du présent arrêté sera envoyée au Commissariat Central de Roubaix, au Commissariat de Police de Hem, à la Gendarmerie de Lille, au Centre de Secours de Roubaix, à ILEO, à la Sté Esterra et à l'entreprise METROPLE TRAVAUX PUBLICS – Val de Deûle 1 rue de Lille – 59890 QUESNOY SUR DEULE.

Fait à HEM, le 28 NOV. 2018

**Pour Le Maire de Hem
et par délégation, l'Adjoint aux Travaux,
aux infrastructures et à l'aménagement.**

Laurent PASTOUR

